



Formation Complémentaire d'Initiative Locale Environnement Numérique au Service de l'Autonomie de la Personne [ENSAP]



C'est quoi ?

Après un bac pro ASSP, SN ou Melec, une formation sous statut scolaire de 8 mois, pour acquérir des compétences complémentaires dans la connaissance ou la maîtrise de l'environnement numérique au service de la personne en perte d'autonomie.

La formation

Profil technicien / après un bac SN ou Melec

Profil accompagnant / après un bac ASSP (350 heures de formation et 8 semaines de stage)

Compétences complémentaires acquises

Pour le technicien

- Identifier et analyser les besoins des personnes en perte d'autonomie
- Installer et configurer les équipements numériques au domicile
- Communiquer et assurer une veille technologique

Pour l'accompagnant

- Mettre en service et configurer les outils numériques de la personne en perte d'autonomie
- Accompagner les usages des outils numériques, identifier les anomalies techniques
- Communiquer avec les professionnels techniques
- Identifier les solutions en gain d'autonomie

Les débouchés

Au service d'entreprises de service ou d'équipement, le titulaire de cette formation complémentaire apporte une expertise dans le domaine des technologies numériques connectées au service de la personne (domotique).

